

# Aménagements et conduites

## 4 Une palette de techniques au service de la biodiversité

**Pour maintenir ou restaurer la biodiversité des milieux agricoles, il n'y a pas de solution universelle. À chaque territoire, ses espèces et à chaque espèce, ses besoins. Planter des haies n'est par exemple ni généralisable à l'ensemble du territoire, ni forcément suffisant. La diversité des pratiques crée la diversité des espèces !**  
**Tour des différentes pratiques favorables à la biodiversité.**

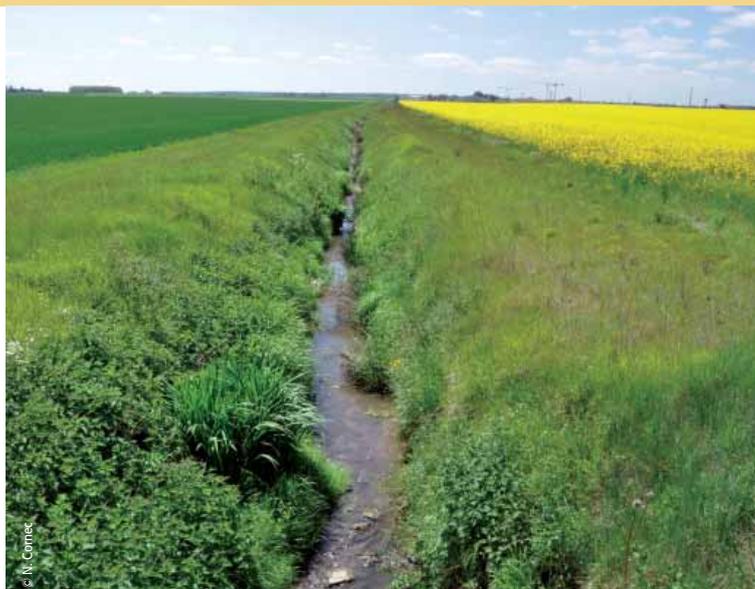
**D**es stratégies d'aménagements des territoires et des comportements de travail sont connus pour leurs bienfaits sur la faune sauvage. Les quelques techniques présentées ici sont à mettre en œuvre en priorité dans les grandes plaines céréalières. Si leur coût sont en cours d'évaluation, certains gestes simples peuvent déjà être appliqués, comme réduire sa vitesse de travail au champ ou laisser les bords de champs de céréales indemnes d'intervention. Cette liste des pratiques n'est pas exhaustive.

Julie Maillet-Mezeray,  
 ARVALIS-Institut du végétal  
[j.mailletmezeray@arvalisinstitutduvegetal.fr](mailto:j.mailletmezeray@arvalisinstitutduvegetal.fr)  
 Nicolas Bousquet

Une question importante concerne l'état de référence. Quelle « biodiversité » restaurer ? Quel niveau de « biodiversité » doit être conservé ou retrouvé ? La discussion reste ouverte. Seules certaines espèces ou groupes d'espèces ont pu bénéficier d'un suivi régulier depuis plusieurs années.



Ces fiches sont tirées, pour tout ou partie, du projet IBIS (Intégrer la Biodiversité dans les Systèmes d'exploitations). Ce projet est porté par la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre, en partenariat avec une quarantaine d'organismes : INRA, ONCFS, Fédérations Nationale et départementales des Chasseurs, Chambres d'Agriculture, instituts et organisations naturalistes. À terme, en 2011, ce projet sera en mesure de proposer aux agriculteurs qui le souhaitent, un diagnostic sur la biodiversité de leur exploitation. Ce diagnostic pourra conduire à des propositions d'aménagements pour l'améliorer.



## Fiche n° 1 Implanter des couverts faunistiques ou floraux

### Pourquoi ?

- Pour offrir des zones de refuge, de reproduction et de nourriture à la faune des milieux agricoles.

Ces couverts sont des réservoirs à auxiliaires. Ils ont également une fonction de couloir écologique dans lequel circule la petite faune sédentaire de plaine. Ce sont aussi des sites de reproduction appréciés par l'avifaune.

Parmi les couverts faunistiques, certains sont plus ciblés. C'est le cas des couverts « pollinisateurs » qui ont vocation à fournir pollen et nectar en dehors des périodes de floraison classiques. La présence de nombreux insectes constitue une ressource alimentaire pour l'avifaune.

- Pour embellir le paysage. Les jachères fleuries, par leur diversité de couleur, valorisent l'image de l'agriculture et des agriculteurs auprès du grand public.

- Pour réduire l'érosion des sols, voire améliorer la structure du sol.

### Comment ?

- La localisation du couvert dans le milieu est aussi importante que le choix des espèces implantées.

- En zone de grande plaine céréalière, il faut privilégier l'installa-

tion de bandes pas trop éloignées les unes des autres (de l'ordre de 150 m) afin de servir de refuge en cas d'attaque de prédateurs.

- En zone bocagère, privilégier l'implantation de bandes de céréales en bordure de bosquets afin d'offrir une zone de tranquillité pour la nidification ou la mise bas à proximité des zones de refuge. Cette proximité permet également de diversifier la source de pollen, d'étaler la période de floraison et de favoriser la pollinisation des fleurs sauvages.

- Choisir les espèces en fonction de leur potentiel (faunistique, apicole, mellifère, floral...).

Pour le petit gibier, se reporter au n° 323 de *Perspectives Agricoles* p. 21, et pour les jachères fleuries, au n° 337 p. 12.

Les couverts faunistiques peuvent être utilisés pour relier des éléments fixes du paysage et créer des couloirs écologiques.

Des mélanges d'espèces pérennes peu denses et suffisamment hauts constituent un habitat confortable et sécurisé pour la petite faune.

La phacélie est connue pour son intérêt apicole. La présence de pollinisateurs s'accompagne souvent d'auxiliaires de culture.

La phacélie, le sainfoin, le trèfle violet, le trèfle hybride, le lotier corniculé, le mélilot, le sarrasin et la moutarde sont, quant à eux, connus pour leur intérêt apicole.

- Pour les pollinisateurs, préférer les mélanges d'espèces annuelles et pérennes qui assurent une longue période de floraison.

Les jachères fleuries font appel à des semences souvent plus coûteuses, et parfois peu adaptées localement. Certaines espèces n'ont parfois qu'un intérêt esthétique.

- Pour le petit gibier, privilégier les mélanges d'espèces pérennes qui procurent une tranquillité durable. Le couvert ne doit pas être trop dense pour autoriser la circulation des animaux. Il doit être suffisamment haut pour les protéger des prédateurs (25-30 cm au moins).

- Un faux semis sera nécessaire avant son implantation pour diminuer le stock semencier d'adventices et de repousses du précédent. Le semis se fera sur un lit de semence fin et un sol rappuyé. Le roulage immédiat derrière le semis permettra une levée homogène.

- Garder un mélange homogène de semences dans la trémie.

- L'entretien par broyage ou fauchage devra tenir compte des dates de reproduction de la faune. Selon les espèces, cette période s'étend du 15 mars au 15 août, avec un risque maximal entre le 15 avril et le 15 juillet. De même, l'entretien des couverts pollinisateurs interviendra en dehors des périodes de butinage (du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre), et de préférence, à un moment où l'activité est moins intense, comme le matin par exemple. ■





© N. Cornec

### Pourquoi ?

- Pour servir de zones refuges à certaines espèces végétales sans danger pour les parcelles adjacentes. Éviter la prolifération de ray-grass ou de bromes par exemple.
- Pour servir de zones de nourrissage pour les insectes floricoles et/ou le petit gibier.
- Pour favoriser la nidification des oiseaux nicheurs au sol.
- Pour servir de couloirs de déplacement pour les espèces animales ou végétales.
- Pour réduire le ruissellement et limiter l'érosion.

## Fiche n° 2

### Bien implanter et entretenir ses bandes enherbées en bord de cours d'eau

#### Comment ?

Pour l'implantation, laisser un couvert spontané ou préférer un mélange de graminées et de dicotylédones (voir *Perspectives Agricoles* n° 323 et 325).

Pour réaliser un entretien particulièrement favorable à la faune, il faudra éviter les broyages durant

### La répartition et le mode d'entretien des bandes enherbées et des bords de champs sont essentiels pour créer une diversité de milieux d'accueil.

les périodes de nidification, entre le 15 avril et le 31 juillet. Tout se jouera alors sur le choix du couvert et les dates d'épiaison de ces couverts : choisir des variétés qui monteront à épiaison très tôt ou, au contraire, très tard. Dans

le cas des variétés très précoces, on pourra effectuer un premier broyage en avril et un second en août. Une autre solution, si nécessaire, pour éviter que des graines de ces bandes enherbées ne viennent salir la parcelle avoisinante peut également consister à ne broyer qu'une bande séparative le long de la parcelle.

Il est aussi recommandé de raisonner le programme de désherbage de la parcelle avoisinante en tenant compte des espèces observées dans la bande enherbée afin d'anticiper tous les risques de salissement possibles. Si la totalité de la parcelle doit être entretenue, commencer le broyage ou la fauche par la bande située le long du cours d'eau. Cela permettra de repousser les animaux vers la parcelle. ■

## Fiche n° 3

### Bien gérer ses bords de champs

#### Pourquoi ?

- Pour servir de zones refuges à certaines espèces végétales sans danger pour les parcelles adjacentes. Éviter la prolifération de ray-grass ou de bromes par exemple. Si ces espèces végétales sont à fleur, elles seront alors source de nourriture pour des espèces d'insectes floricoles comme les abeilles.

Les bords de champs sont particulièrement importants dans des régions de grandes cultures (à majorité céréales à paille et oléagineux), avec de grandes parcelles. Entre mai et juillet, ce sont alors les principales zones fournissant nourriture et abri.

- Pour favoriser la nidification des oiseaux nicheurs au sol.
- Pour réduire le ruissellement et limiter l'érosion.

Préférer la fauche au broyage si une intervention mécanique précoce s'impose sur les bords de champs.



© N. Cornec

#### Comment ?

Il faut éviter :

- de broyer ou de faucher ces espaces pendant les périodes de reproduction, entre le 15 avril et le 31 juillet. Sur des bordures fleuries, le broyage peut aussi perturber les insectes pollinisateurs.
- d'employer de fortes doses d'herbicides non sélectifs au début du printemps car la végétation mettra plusieurs semaines à recoloniser le milieu. Cela peut alors favoriser l'extension d'adventices.

#### Préférer :

- la fauche plutôt que le broyage, si un entretien mécanique précoce apparaît indispensable. Réaliser le passage à au moins 15 cm du sol et utiliser des dispositifs d'effarouchement pour faire fuir les animaux présents dans le couvert.
- à l'automne, l'entretien mécanique par broyage présente peu de risque et possède alors l'avantage de rendre les semences d'adventices, les larves d'insectes et les vers de terre accessibles à leurs consommateurs. ■

## Fiche n° 4 Implanter des haies

### Pourquoi ?

• Pour offrir une diversité d'habitats dans lesquels s'installent un grand nombre d'espèces végétales et animales. Les conditions d'humidité et de température y sont plus clémentes.

La diversité floristique d'une haie constitue le début de réseaux trophiques et de chaînes alimentaires pour beaucoup d'espèces.

Une haie fournit de la nourriture pour les micromammifères, du confort et de la sécurité pour les terriers contre les intempéries et les prédateurs.

Selon la structure de la haie et sa localisation, différents oiseaux viennent y nicher, communiquer et s'alimenter (par les baies ou l'importante présence d'insectes). Les haies constituent en effet un réservoir d'insectes auxiliaires et pollinisateurs. Quant aux lombrics, ils sont 40 fois plus nombreux le long des haies qu'en plaine céréalière (à relativiser selon les cultures présentes).

Véritables « corridors écologiques », les haies sont des voies de communication entre différents milieux (bois, friches, mares...).

• Pour réduire le ruissellement de l'eau et l'érosion des sols.

Les haies améliorent la qualité structurale des sols par une stimulation biologique liée à la présence de matière organique supplémentaire. Leur effet brise-vent réduit la vitesse du vent sur 10 à 15 fois la hauteur de la haie, si elle est perméable à 50 %.

• Pour utiliser leurs produits.

Bien conduites, les haies bocagères peuvent fournir bois de chauffage, piquets de clôtures et troncs de valeur, des petits fruits, des fruits secs et du miel.

**Une largeur de 5 m pour une haie 3 rangs est considérée comme optimum pour la biodiversité.**



### Comment ?

• La plantation d'une haie s'effectue de novembre à mars et traditionnellement fin novembre, hors période de gel, de neige et d'engorgement du sol.

• Pour le choix des essences composant la haie, il existe généralement une liste départementale des essences préconisées. Ce choix doit tenir compte du sol, du climat et des objectifs attendus (cf. *Perspectives Agricoles n° 340 p. 16*).

• Associer les espèces (arbres de haut jet, arbres menés en taillis et en cépées, arbustes avec des espèces caduques et des persistantes, des espèces à baies, des épineux...) pour constituer une haie composite dans laquelle de nombreuses espèces pourront réaliser leur cycle de vie.

Conseils de plantation

• Planter les jeunes plants sous paillage naturel, sur 1, 2 ou 3 rangs, pour une haie large de 2-3 m.

• Ecarter les plants de 5 à 10 m pour les arbres de haut jet, de 2 à 5 m pour les arbres de cépée et de 0,5 à 1,5 m pour les arbustes.

• Soigner la mise en terre : tailler les racines et les rameaux abîmés du jeune plant ; installer le plant dans des trous de 30 x 30 cm et recouvrir le pied de terre (bien tasser pour éviter la présence d'air et favoriser le contact terre-racine).

**Les haies sont intégrées dans les surfaces de déclaration PAC selon l'arrêté préfectoral des normes locales (4 m ou 3 m). En principe, elles rentrent aussi dans les surfaces en couvert environnemental de la conditionnalité.**

**Une haie à floraison précoce est pertinente pour la lutte biologique car les auxiliaires arrivent plus tôt sur la parcelle.**



• Veiller à protéger les plants contre le gibier et les rongeurs (par un filet ou un manchon individuel), ainsi que du bétail (mise en place d'une clôture à 1,5 m de la plantation), surtout pour les arbres à bois précieux.

• Vérifier le paillage et surveiller les adventices pendant les trois premières années.

Conseils d'entretien

• L'entretien des haies ne doit absolument pas se faire pendant la période de reproduction de la faune sauvage.

• Une taille régulière réalisée tous les deux ans favorise la production de fruits. L'entretien doit avoir lieu entre septembre et avril. Préférer la fin de l'hiver (une fois que les baies ont été consommées).

• Couper les branches de gros diamètre au lamier à scies tous les 3 à 5 ans, voire 5 à 10 ans selon les essences de la haie. Pour les petites branches, préférer le lamier à couteaux ou à fléaux ou le sécateur d'élagage, tous les 2/3 ans.

• Disposer des petites bûches tous les 10 à 20 m au pied de la haie.

• Faucher le pied de la haie chaque année, avec une épareuse, une faucheuse ou un broyeur, mais pas entre le 15 avril et le 30 juillet.

• Le choix des essences et de l'entretien permet de créer des haies très touffues ou au contraire plutôt ouvertes. Ces caractéristiques pourront favoriser certaines espèces. La perdrix préférera la haie ouverte qui lui permet de voir au loin. Le faisan préférera les haies plus touffues. ■



© J. Maille-Mezereay, ARVALIS-Institut du végétal

## Fiche n° 5 Encadrer les travaux de récolte

### Pourquoi ?

- Pour éviter de tuer ou de blesser gravement les animaux au passage des machines.

Lors des moissons, les couveuses sur les nids au sol, les oisillons, les poussins ou les jeunes mammifères sont surpris par les machines. De même, après la moisson ou la fauche, les andains servent de gîte pour certains mammifères, comme le lièvre. Le broyage ou le pressage de ces andains peut être meurtrier.

- Pour créer des abris temporaires après la récolte.

Dans les plaines céréalières composées de parcelles de grande taille, la disparition rapide du couvert protecteur expose les animaux à leurs prédateurs. Dans ces zones, l'abri des escourgeons, des colzas et des blés disparaît en 4 à 6 semaines.

### Comment ?

Avant le chantier de récolte :

- procéder, au plus près des travaux, à un effarouchement (cris, canons à carbure, chiens...), dans les zones de fortes populations animales,
- ne pas broyer le couvert herbacé des bordures avant la moisson. L'herbe haute proche des cultures constitue un couvert de remplacement pendant et après les moissons pour les oiseaux (ex : caille,

Une barre d'effarouchement doit faire du bruit, voire faire vibrer le sol. C'est le rôle des chaînes raclant le sol.

**Incidence indirecte de la récolte : de grandes surfaces de couverts protecteurs disparaissent rapidement ce qui accroît la prédation.**

perdrix), les lièvres ou les lapins.  
- penser à varier votre assolement à l'échelle du territoire en juxtaposant des cultures dont les récoltes sont décalées.

Lors du chantier :

- procéder à un détournement à vitesse lente en réglant la barre de coupe le plus haut possible (15 cm au moins),

- placer une barre d'envol, aussi large que la barre de coupe, sur le côté de la machine afin de balayer la bande de culture qui sera récoltée au prochain tour. Pour la fauche des fourrages, la barre d'envol peut être placée devant le tracteur.

- dans la mesure du possible, travailler de manière « centrifuge » : de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle. À défaut, on travaillera par bandes dans les grandes parcelles.

- limiter le plus possible les récoltes de nuit, les plus meurtrières.

- éviter d'intervenir à plusieurs machines de front dans la même parcelle. Il est conseillé de laisser un grand espace entre engins si deux faucheuses ou deux moissonneuses travaillent dans le même sens.

Après le chantier :

- réaliser les opérations de broyage ou de pressage au plus près de la moisson. 48 heures après, les risques sont accrus pour les animaux gîtant dans les andains.

- s'il n'est pas possible d'anticiper le broyage ou le pressage, utiliser un système d'effarouchement destiné à les faire fuir : une bûche fixée

**L'utilisation de barres d'effarouchement est devenue obligatoire dans certains départements pour le broyage et la récolte.**

au maillon terminal d'une chaîne suspendue devant le tracteur dans l'axe de l'andain (masserotte) ou des

chaînes disposées sur une perche fixée sous le tracteur.

- privilégier les cultures intermédiaires peu denses et suffisamment hautes pour que les animaux les utilisent comme refuges et corridors écologiques. ■

### Laisser des placettes non récoltées

Dans les secteurs à très grandes parcelles, laisser des placettes de 40 m<sup>2</sup> minimum non récoltées. Ces placettes jouent un rôle de buisson dans lequel cailles et perdrix grises trouvent un abri efficace.



© M. Giban

## Fiche n° 6 Ne pas traiter les bords de parcelle de céréales

### Pourquoi ?

- Pour favoriser la présence d'insectes. Certains sont la base de la nourriture des poussins chez de nombreuses espèces d'oiseaux. Par exemple, les perdreaux se nourrissent uniquement d'insectes les 15 premiers jours de leur vie.
- Pour limiter le dérangement des oiseaux nichant dans cet espace.

### Comment ?

- En priorité en bordure des parcelles de céréales à paille.
- De 1 à 30 mètres, ajustables en fonction de la largeur de la parcelle et du matériel utilisé sur l'exploitation.
- Préférentiellement le long d'une bande enherbée, d'une haie, d'une jachère, d'un chemin enherbé ou entre deux parcelles (l'une implantée avec des cultures de printemps, l'autre avec des cultures d'hiver).

### La biodiversité se réfléchit à l'échelle régionale, voire territoriale.

- Dans des parcelles habituellement propres, posant peu de problème de salissement par les adventices. La bande enherbée jouxtant la parcelle devra également suivre cette règle.
- Le risque principal associé à cette pratique est le salissement de la parcelle. Cette pratique sera donc mise en œuvre une seule fois au même endroit au cours de la rotation. Elle sera associée à une surveillance accrue de la flore et à un programme de désherbage adapté. ■



La diminution de la biodiversité est un problème multifactoriel. Un des challenges actuels consiste à mesurer l'impact des différents processus et pratiques sur les différentes espèces.

## Fiche n° 7 Ne pas irriguer le bord des parcelles de céréales

### Pourquoi ?

- Pour préserver les sites de nidification de l'avifaune (ensemble des oiseaux d'un territoire). Les céréales sont fréquemment utilisées comme site de nidification. Les alouettes, cailles et perdrix ont tendance à nicher dans les bordures de zones herbeuses (prairies), de champs de céréales (blé, orge, etc.) et parfois dans les pois. D'après une étude menée en France, 71 % des nids de perdrix grises se trouvent dans les 15 premiers mètres de la bordure de parcelle et 87 % dans les 30 premiers mètres.

mie du fait du micro-climat généré par la pluie, s'affaiblir puis mourir. De même, l'irrigation réduit la ressource en insectes, base de la nourriture des poussins. De la même façon, les busards St-Martin et cendrés apprécient de nicher en milieux ouverts dans lesquels la végétation ne dépasse pas 2 m pour les milieux naturels et 1 m pour les cultures. Dans ce cas, les nids se situent généralement au centre des parcelles. Les champs de blé et d'orge d'hiver concentrent désormais 70 à 80 % des nidifications en France.

### Comment ?

- En priorité sur les bords de parcelles de céréales à paille et des prairies.
- De 1 à 30 m du bord d'une parcelle de céréales, ajustables en fonction de la largeur de la parcelle et du matériel utilisé sur l'exploitation.
- Pendant les périodes d'éclosion (mai-juillet).
- Préférentiellement le long d'une bande enherbée, d'une haie, d'une jachère, d'un chemin enherbé ou entre deux parcelles (l'une implantée avec des cultures de printemps, l'autre avec des cultures d'hiver). ■

### Les bords de champs, avec les éléments fixes (haies, bandes enherbées...) constituent les endroits stratégiques où se concentre la biodiversité des milieux agricoles.

L'irrigation des sites de nidification peut détruire les couvées en les noyant si l'eau s'accumule au sol. Les adultes peuvent abandonner les nids. Les poussins, quant à eux, sont sensibles à l'humidité. Ils peuvent se retrouver en hypother-

Tableau 1 : Calendrier de reproduction de quelques espèces

| Espèces/Mois        | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|---------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alouette des champs |   |   |   | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |   |   |   |
| Perdrix             |   |   |   |   | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |   |   |   |
| Faisan              |   |   |   | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |   |   |   |
| Lièvre              |   | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |   |   |   |
| Chevreuil           |   |   |   | ■ | ■ | ■ | ■ |   |   |   |   |   |

■ Ponte, couvaison, éclosion, mise bas - ■ Elevage des jeunes

➔ Il faut absolument éviter d'intervenir pendant les périodes de reproduction de la faune sauvage, notamment pour l'entretien des bandes enherbées, des jachères et des haies.

## Réseau Agrifaune

### Remettre la biodiversité sauvage au cœur de l'agriculture



Pour trouver le meilleur couvert assurant une bonne couverture du sol et un intérêt faunistique, plus de 40 mélanges ont été testés sur des fermes de référence.

*contexte climatique, nous essayons de trouver un compromis entre des exigences techniques et les besoins de la faune sauvage* », précise François Omnès. Par exemple, dans les sols limono-argileux de la Sarthe, derrière un maïs, les mélanges radis fourrager/tournesol/vesce/phacélie assurent une bonne couverture du sol et ont un intérêt mellifère important. Dans les Ardennes, sur des sols crayeux derrière betteraves, deux types de mélanges sont intéressants : moutarde/féverole/tournesol et caméline/phacélie/sarrasin.

« *Nous ne faisons pas un conseil cynégétique, mais nous donnons des éléments aux agriculteurs pour qu'ils réfléchissent à leur action sur l'environnement et la faune sauvage* », ajoute Constance Bouquet de la FNC. « *La refonte de la PAC, programmée en 2013, sera le moment de donner un signal fort pour que l'action des agriculteurs pour le maintien de la biodiversité soit reconnue* », conclut François Omnès.

Agriculteurs et chasseurs ont construit un partenariat pour développer des intérêts communs. L'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS), la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), l'APCA et la FNSEA ont créé le réseau Agrifaune depuis le 30 mai 2006.

Il a pour objectif de diffuser auprès des agriculteurs des savoir-faire pour que la prise en compte de la faune sauvage rentre naturellement dans les pratiques. Pour cela, un réseau de fermes de référence Agrifaune se met en place pour évaluer les performances techniques et économiques de chaque pratique dans le contexte pédoclimatique local. Une soixantaine de départements accueillent actuellement ces fermes. Après une visite, l'agriculteur peut réinterpréter les préconisations proposées selon sa sensibilité et ses contraintes d'exploitation.

#### Des actions locales

Parmi les actions menées par Agrifaune, le cas des bandes

enherbées est un bon exemple. Leur présence sur l'ensemble des bords de cours d'eau sera obligatoire en 2010. Une gestion court terme consiste à les semer en ray-grass car la semence n'est pas chère. Une gestion plus long terme consiste à les planter en culture pérenne de graminées prairiales. Les coûts d'implantation sont un peu plus élevés, mais leur entretien est beaucoup plus facile. « *Dans nos suivis d'observation, cette pratique est non seulement plus économique à long terme, mais aussi favorable au développement de la biodiversité de part sa stabilité dans le temps* », explique François Omnès de l'ONCFS.

La couverture des sols en hiver va également devenir obligatoire. Dans le cadre d'Agrifaune, des couverts alternatifs sont testés afin de profiter de cette obligation réglementaire pour favoriser la faune sauvage ou les insectes pollinisateurs. Des plates-formes de test sont installées dans une dizaine de départements. « *Pour chaque type de sol et chaque*

**Agriculteurs et chasseurs se regroupent autour des enjeux techniques et économiques des pratiques favorables à la faune sauvage.**

Les Jachères Environnement Faune Sauvage ont marqué les premiers pas de la collaboration entre agriculteurs et chasseurs. Elle se poursuit aujourd'hui avec le réseau Agrifaune.

